



Service après vente de réparation

Par **plapla**, le **20/03/2008 à 14:27**

bonjour,rnj' ai donné mon ordinateur portable ASUS sous garantie en réparation le 21 novembre 2007 et je n' arrive pas à le récupérer. J' ai appelé plusierus fois depuis le 7 janvier 2008 et à chaque fois on me dit qu 'on va me rappeler dans la journée mais rien. J' ai envoyé il y a 2 semaines une lettre recommandée +AR pour les sommer de me renvoyer mon portable mais aucune nouvelle à ce jour, une semaine après réception de l' avis de réception. Que faire?rnJ' ajoute quelques détails qui pourraient être utiles. Ils m' avaient envoyé vers le transporteur (UPS) qui m' a répondu que, ne m'ayant pas trouvé chez moi, a renvoyé l' ordinateur à la société en question (ANOVO ANGERS-Activité ASUS). J' ai donc rappelé ANOVO (tout ça par un numéro a 0.34 € la minute!) et à chaque fois je dois raconter mon histoire pour le même résultat.rnJ' envisage maintenant de porter plainte et de demander des dédommagements, étant pénalisé dans mes démarches professionnelles.rnMerci de me répondre.